



**DISCOURS
DU PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,
S.E.M. Anatole Collinet MAKOSSO
A L'OCCASION DU LANCEMENT
OFFICIEL DES ETATS GENERAUX DE
L'EDUCATION NATIONALE, DE LA
FORMATION ET DE LA RECHERCHE**

Brazzaville, Palais des Congrès, 13 septembre 2022

- **Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement;**
- **Madame la Présidente du Conseil économique, social et environnemental,**
- **Monsieur le Représentant personnel du Président de la République, en charge du développement de l'enseignement supérieur ;**
- **Monsieur le Haut-Commissaire à l'organisation des Etats Généraux de l'Education Nationale, de la Formation et de la Recherche;**
- **Monsieur le Conseiller spécial du Président de la République à l'éducation, et à la recherche scientifique,**
- **Messieurs le s Secrétaires exécutifs des conseils consultatifs nationaux,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies;**
- **Madame la Représentante de l'UNESCO;**
- **Madame la Représentante de l'UNICEF, Chef de File des Partenaires Techniques et Financiers;**
- **Monsieur le Maire de la ville de Brazzaville;**
- **Monsieur le Préfet de Brazzaville;**

- **Monsieur le Président de l'Association des Parents d'élèves;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partis Politiques;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants du Secteur privé;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la Société Civile;**
- **Chers valeureux enseignants;**
- **Chers élèves et étudiants;**
- **Distingués invités en vos rangs, grades et titres honorés ;**
- **Mesdames et Messieurs;**
- **Chers compatriotes.**

L'enthousiasme qui est le mien aujourd'hui, en prenant la parole devant vous ce matin dans cette auguste salle du Palais des Congrès, traduit fidèlement mon attachement personnel et mon engagement sans réserve à la transcription holistique et tangible de la volonté du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, qui, à travers son noble projet de société «*Ensemble poursuivons la marche*», accorde une place de choix à l'éducation comme pilier central du développement et de la paix durables.

Permettez-moi donc de Lui adresser en premier lieu, mes hommages appuyés et de Lui témoigner toute la profonde reconnaissance du Gouvernement et de la communauté éducative pour l'intérêt supérieur accordé au développement du capital humain et pour avoir permis la matérialisation de l'engagement que nous avons pris devant la représentation nationale.

En effet, Il vous souviendra que lors de la présentation du programme d'action du Gouvernement devant l'Assemblée Nationale, me fondant sur les prescrits et l'esprit du projet de société de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la

République, Chef de l'Etat, j'annonçais que l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes seront aux premiers plans de nos actions.

J'annonçais, de même, notre volonté de réformer l'enseignement technique et professionnel, en vue du renforcement et de la valorisation du capital humain.

Avec la même ferveur, j'affirmais que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique devraient faire l'objet de profondes réflexions et mutations en lien avec les défis du développement.

J'indiquais enfin que nous allions, de ce fait, organiser une concertation nationale en vue d'élaborer un plan de relance de notre système éducatif et de revisiter la loi scolaire et universitaire datant de plus d'un quart de siècle.

Chose promise, chose due pourrait-on dire et grande est ma joie de voir ainsi mobilisée à ce sujet, aux côtés du Gouvernement, l'ensemble des responsables des institutions nationales, les Chefs d'Agence du système des Nations Unies, les Partenaires Techniques et Financiers bilatéraux et multilatéraux, les représentants des collectivités locales et des conseils consultatifs, les représentants des organisations de la société civile, les syndicats des enseignants, des élèves et étudiants, les parents d'élèves, les acteurs de la communauté universitaire et scientifique,

les représentants des confessions religieuses, les associations des peuples autochtones, les promoteurs du secteur privé, bref, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Je voudrais donc vous remercier de votre présence et de votre foi en l'école congolaise.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Je me permets de profiter de cet instant solennel pour m'acquitter d'un devoir, celui d'exprimer au nom du Chef de l'Etat, toute notre gratitude à l'endroit de la Directrice Générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay, qui a bien voulu mettre à la disposition de notre pays, l'Expertise Technique Internationale de l'UNESCO, Agence du Système des Nations Unies chargée de la coordination mondiale de l'Agenda ODD4. Mes remerciements vont également à l'endroit de Madame Fatoumata Barry Marega, Représentante Résidente de l'UNESCO au Congo, qui n'a ménagé aucun effort pour traduire en réalité tangible l'engagement pris par son Institution.

Parlant d'engagement honoré, je me dois également de saluer l'implication de Madame Korotoumou Ouattara, Représentante de la Banque mondiale, qui, au travers du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif, accompagne le processus des Etats généraux,

conformément à l'engagement pris par le Vice-Président Ousmane Diangana, lors de sa visite au Congo en mars 2022.

Je n'oublie pas le rôle remarquable de la Représentante de l'Unicef, chef de file des partenaires de l'éducation, et bien entendu du Coordonnateur résident des agences du système des Nations-Unies, qui veille à la mise en œuvre des objectifs du développement durable dont l'ODD4 dans lequel s'inscrit cette initiative.

Je voudrais enfin, adresser mes vives félicitations aux ministres en charge des enseignements, au Haut-Commissaire à l'Organisation des Etats Généraux de l'Education Nationale, de la Formation et de la Recherche pour tous les efforts déployés ayant permis d'assurer avec brio l'organisation de cette importante cérémonie à la hauteur des attentes de toute la communauté éducative ;

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Cette cérémonie solennelle qui marque le lancement officiel des Etats Généraux de l'Education Nationale, de la Formation et de la Recherche, intervient à un moment crucial où l'humanité toute entière est engagée dans un large processus mondial d'organisation des consultations nationales sur la Transformation de l'Education en vue de construire ensemble le futur du système éducatif.

Notre pays, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, en s'engageant pleinement dans l'organisation des Etats Généraux de l'Education Nationale, de la Formation et de la Recherche, traduit sa ferme détermination à construire un pacte social durable autour de l'édification d'un système éducatif performant et d'une nouvelle politique scientifique en mesure de répondre efficacement aux nombreuses aspirations de notre peuple conformément aux valeurs universelles et droits fondamentaux inscrits dans notre constitution.

Cette importante initiative d'envergure nationale, arrimée aux standards internationaux et axée sur une démarche inclusive et participative, se donne le grand défi de doter à terme notre pays d'un nouveau génome humain disposant des capacités et des compétences créatives et transformationnelles aux échelons internationaux, répondant pleinement aux attentes de notre Plan National de Développement en vue de garantir l'émergence de notre pays, portée par une économie forte, diversifiée et résiliente face aux crises, et une croissance endogène et inclusive engendrée par la transformation de nos ressources naturelles et de nos matières premières.

Mesdames et Messieurs,

Très chers invités,

Les Etats généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche ne sont pas une messe supplémentaire, où l'on viendra refaire le procès de l'école congolaise. Les multiples réflexions menées dans notre pays, nous ont déjà permis de déceler les faiblesses de notre système éducatif.

L'objectif poursuivi par cette approche holistique est de profiter de l'intelligence collective ici rassemblée et de l'expertise nationale convoquée pour envisager des approches idoines et novatrices à la résolution des problèmes et défis déjà identifiés. Le financement, la qualité et la finalité de l'éducation sont les principaux axes de votre réflexion.

Certes, nous devons saisir l'occasion de ce processus pour faire une autopsie de l'ensemble de notre système et un diagnostic sans complaisance, de façon à envisager des thérapeutiques appropriées.

Mais les Etats généraux échoueraient à leurs missions, s'ils ne se contentaient qu'à rappeler les difficultés que rencontrent notre système éducatif et que les analyses récentes réalisées dans le cadre des différents colloques organisés depuis l'indépendance et dans le cadre de la préparation de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, puis 2021-2030 ont déjà mis en exergue.

D'une manière générale, et cela est su de tous, notre système éducatif, du préscolaire à l'enseignement supérieur incluant la recherche scientifique et l'innovation technologique, présente des défis importants dans le domaine de l'accès et de l'équité, l'égalité du genre, l'amélioration de la pertinence et de la qualité des apprentissages, l'adéquation de la formation qualifiante aux besoins de l'économie nationale et du marché de l'emploi, l'amélioration de la qualité du plateau technique et des infrastructures, le nombre et la qualité des enseignants pour la plupart, bénévoles et sans formation ni initiale, ni continue, l'intensification de la violence en milieu scolaire et universitaire, la mobilisation difficile des financements nationaux et internationaux et l'assainissement de la gouvernance.

Et selon les sous-secteurs, l'éducation préscolaire est encore embryonnaire dans notre pays avec seulement un taux brut de préscolarisation de 16%. Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire est accompagné de forts taux de redoublements et d'abandons qui affectent particulièrement les filles, les enfants handicapés, les populations autochtones et les élèves vivant en zone rural. La majorité des enseignants des écoles primaires publiques sont des bénévoles pris en charge par les parents d'élèves. L'offre d'éducation au collège et au lycée reste concentrée essentiellement dans les grandes villes, notamment à Brazzaville et Pointe Noire et

les taux d'achèvement au collège et au Lycée se situent respectivement autour de 62% et 34% ; Les filles sont moins scolarisées après le primaire et plus généralement, en milieu rural. Le sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle est très limité avec de faibles moyens humains, matériels, pédagogiques et financiers ; Les acquis scolaires sont insuffisants à tous les niveaux malgré les progrès observés au niveau du dernier rapport du PASEC (2019) qui montre que dans l'ensemble 63% des élèves du primaire franchissent le seuil suffisant de compétence en langue et 86% en font autant en mathématiques. Les conditions d'accueil matérielles des élèves et étudiants se sont dégradées à tous les niveaux et le rythme de construction des infrastructures scolaires n'a pas suivi celui de l'accroissement des effectifs conduisant à la prolifération des salles de classe pléthoriques ;

L'offre d'enseignement technique et professionnel est limitée, accueillant environ 8% des effectifs de l'ensemble du secondaire ; L'offre de formation qualifiante demeure embryonnaire avec environ 6.000 apprenants, dont à peine 1 000 dans le secteur public. Ce sous-secteur d'espoir peine à répondre aux besoins en ressources humaines qualifiées pour impulser la croissance économique endogène ; l'accès à l'enseignement supérieur est peu tourné vers les filières scientifiques et professionnalisantes.

Dans l'ensemble on relève une dégradation de la qualité des conditions d'encadrement et d'accueil au cours des dernières années, en particulier à l'UMNG ; Les diplômés du système éducatif sont exposés au chômage persistant et à de multiples difficultés d'insertion socio-économique ; Le secteur de la recherche scientifique reste largement sous-financé avec des moyens et des capacités très limitées pour répondre aux nombreux défis de développement de notre pays. La loi d'orientation scolaire qui date de 1995 est obsolète et n'intègre pas les nouveaux éléments du contexte national et international ;

Tout cela est connu et face à un monde en mutation rapide, frappé par la pandémie de la COVID-19 et lourdement affecté par de multiples conflits armés et des crises économiques complexes, la vocation de l'école républicaine n'a jamais été autant confrontée à de grands défis endémiques. Notre pays, à l'instar de tous les autres pays du monde entier, et en particulier ceux du continent africain, n'échappe pas à cette dure réalité.

En dépit de tous les efforts consentis par le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers au développement du système éducatif et de la recherche scientifique, force est de constater qu'à ce jour il reste encore des défis majeurs à relever.

En effet les secteurs de l'éducation et de la recherche scientifique, placés au cœur des Etats Généraux, comme tous les autres secteurs sociaux, ont été lourdement affectés d'une part par la crise économique survenue en 2016 avec les chutes successives des cours du pétrole et d'autre part par les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19 accentués aujourd'hui par les multiples répercussions de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale et celle de la République du Congo.

Ces crises concomitantes ont eu un impact considérable sur les finances publiques de notre pays qui dépendent des revenus pétroliers. Dans ce contexte macroéconomique défavorable, les dépenses publiques d'éducation représentent en moyenne 14% des dépenses réelles de l'État, hors intérêts de la dette. Cette performance se situe en deçà de la cible internationale recommandée qui est de 20%.

Face à l'insuffisance des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation, les parents d'élèves sont contraints de contribuer de manière considérable au financement des dépenses d'éducation, malgré la gratuité officielle.

Quant aux apports financiers des partenaires techniques et financiers, ils sont principalement concentrés dans les niveaux

d'éducation de base et ne reflètent pas suffisamment les priorités nationales accordées aux autres niveaux d'éducation, en particulier pour les aspects qui concernent l'enseignement techniques, la formation professionnelle qualifiante des jeunes aux métiers, l'enseignement supérieur, l'alphabétisation et la recherche scientifique.

A ce jour les capacités d'accueil du système éducatif sont encore insuffisantes face à la forte demande scolaire en constante augmentation exprimée par les familles et soutenue par une forte pression démographique et la dynamique de la jeunesse de la population de notre pays. D'ici 2030, nous devons déployer les efforts nécessaires pour répondre efficacement aux besoins d'éducation et de formation de plus de 2,3 millions d'élèves et d'étudiants.

Vous avez donc bien compris que le diagnostic et les défis qualitatifs et quantitatifs du secteur éducatif sont connus et point n'est besoin de les répéter surabondamment:

Comment en sortir ? comment relever ces défis ? quel mode de financement de l'éducation ? quelle finalité ? quelles réformes à mener compatibles aux enjeux actuels du développement ?

C'est sur ces points que nous sommes attendus et je ne doute pas que vous réussirez à rester dans le champ sans vous égarer ni vous enliser.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis du Congo,

Chers amis de l'école,

Le célèbre philosophe Aristote disait, je cite : « *L'éducation a des racines amères, mais ses fruits sont doux* ».

A travers cet important engagement de notre Gouvernement accompagné par nos Partenaires Techniques et Financiers, nous invitons tous les acteurs du monde de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à mener des concertations nationales objectives, constructives, franches, inclusives et guidées uniquement par l'intérêt supérieur de la nation dans le respect de la liberté d'opinion et d'expression détachée de toutes passions politiques, des convictions confessionnelles et des postures individualistes. L'ensemble des concertations organisées à l'échelle centrale et déconcentrée au titre des Etats Généraux, doivent transcender l'urgence et inscrire la réflexion, la décision et l'action dans une temporalité dynamique susceptible de produire des changements désirés, maîtrisés, profonds, durables et irréversibles

au profit de l'émergence et du développement de notre pays dans la paix et la prospérité économique, sociale et humaine.

C'est à ce prix et seulement au bout de ces efforts exceptionnels à consentir sans réserve avec la mobilisation accrue et la participation active de toutes les forces vives de la nation et de toutes les couches sociales de la population, que nous pourrons permettre à notre pays, la République du Congo, de réaliser son plein potentiel de développement harmonieux dans un climat de paix et de prospérité irréversible conformément à la vision du Chef de l'État,

Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO.

Ainsi, je déclare lancés les Etats généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche et Vous remercie de votre aimable attention.